

Grâce à F4S, de (Fair 4 Safety SA), qui soutient les entreprises et les associations professionnelles dans la mise en place de concepts de sécurité conformes aux directives de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), en particulier dans la mise en œuvre de la Directive MSST 6508, les membres de l'UGIE sont en règle avec leurs obligations légales et peuvent bénéficier, à des conditions avantageuses, de son expertise.

- **Conseils et audits** : F4S vous aide à identifier les risques liés à vos activités et détermine avec vous les mesures à mettre en place pour éviter des heures d'absence et des coûts inutiles dus aux accidents.
- **Formations** : Leur équipe de spécialistes dispense de multiples formations et des cours sur mesure, dans des domaines variés (premiers secours, manipulation d'extincteurs, évacuation, ergonomie, etc.)
- **Prévention** : Les spécialistes de la sécurité F4S vous aident à prévenir les accidents et les maladies professionnelles. Une solution simple et peu coûteuse est également proposée en partenariat avec NégoMédiation pour la prévention et la gestion des conflits internes avec la mise en place d'un dispositif de personne de confiance.

Contact : info@f4s.ch – +41 (0)22 345 24 04

